

<https://ecoleetsociete.se-unesa.org/L-activite-physique-et-sportive-a-l-Ecole-toujours-a-la-peine>



école & société

L'activité physique et sportive à l'École toujours à la peine

- Éducation - L'école -

Date de mise en ligne : mercredi 29 septembre 2021

Copyright © ÉCOLE ET SOCIÉTÉ - Tous droits réservés

Alors que la crise sanitaire a singulièrement réduit les activités physiques et sportives dans et en dehors de l'École avec des effets importants sur la santé des jeunes enfants, un rapport commandé à l'Inspection Générale (IG) par le ministre et non publié, propose un diagnostic solide de la situation dans le premier degré. Les facteurs défavorables au développement de l'EPS y sont nombreux et l'annonce ministérielle très médiatique des 30 minutes d'activité physique en plus par jour n'y changera rien.

Comme le rappelle le rapport, *l'activité physique et la pratique sportive sont des outils privilégiés d'éducation, d'émancipation, d'inclusion et de santé*. Les valeurs promues par l'EPS et le sport scolaire sont remarquables : *pratique inclusive pour tous les élèves, gratuité dans le temps scolaire, mixité filles-garçons et variété des activités proposées*. D'excellentes raisons pour en assurer le développement.

Et pourtant... Les constats sont désolants. Depuis le rapport de 2012 sur la pratique sportive à l'école primaire, rien n'a changé. Toutes les préconisations sont restées lettre morte. *La reconquête des trois heures d'enseignement de l'EPS* que les rapporteurs appelaient de leurs vœux n'est toujours pas effectuée. Si la maternelle assure fortement l'éducation motrice et sociale des élèves, la durée de l'enseignement d'EPS se dégrade au fil des cycles. Les rapporteurs, loin d'en faire porter la responsabilité aux enseignants, listent les raisons objectives de cet état de fait préoccupant pour la santé physique et plus globalement le bien-être de nos élèves.

Des espaces pas toujours adaptés ou peu disponibles

La salle de motricité, le préau et la cour de récréation font l'objet de nombreuses critiques de la part des équipes enseignantes : pas assez nombreux, pas assez grands, pas assez sécurisés, peu équipés et difficiles à partager. Les équipements extérieurs sont souvent peu disponibles ou trop éloignés. La priorité est souvent accordée aux élèves du second degré. Alors qu'il existe un document qui fixe des recommandations pour les surfaces des préaux ou des cours, il n'est quasiment jamais respecté. De même pour le guide-conseil des équipements de la Direction générale de l'enseignement scolaire (Dgesco) qui liste les installations nécessaires.

Les rapporteurs demandent l'élaboration d'une politique spécifique de construction d'équipements sportifs accessibles au premier degré.

Une formation insuffisante et inadaptée

L'EPS n'est qu'un domaine accessoire d'une formation initiale trop orientée vers la préparation du concours, nous dit l'IG. Et en effet, elle n'est abordée qu'à l'occasion de la seconde épreuve orale d'admission et de manière théorique. Quant à la formation continue, elle est centrée sur les deux domaines jugés fondamentaux par le ministre : les mathématiques et le français.

Les ressources en formateurs sont en voie de disparition, avec la substitution des conseillers pédagogiques de circonscription (CPC) EPS par des CPC généralistes.

Pourtant, les CPC EPS assuraient des missions essentielles en soutien à l'action des enseignants en EPS.

Un développement du sport scolaire entravé par le manque de reconnaissance de l'investissement

Contrairement au second degré, les personnels qui s'engagent dans les associations sportives développant des activités hors temps scolaire le font à titre bénévole (souvent dans le cadre de l'USEP) et n'ont aucune reconnaissance de leur investissement. Il n'est donc pas étonnant que le sport scolaire vivote dans le premier degré et que l'USEP intervienne plutôt dans le temps scolaire en proposant des ressources pédagogiques, du matériel, et en organisant des événements sportifs.

On le voit, c'est un travail de longue haleine auquel il faut s'atteler, loin des éclats médiatiques superficiels auxquels nous sommes malheureusement habitués.

Considérer l'EPS comme un « fondamental », engager les collectivités dans des programmes d'équipement, repenser l'accompagnement des enseignants et valoriser l'engagement associatif, voilà les pistes à suivre.